

Journée herbagère ADCF-AGRIDEA 2018

II - Faune sauvage et surfaces
fourragères : Protéger les uns
et gérer les dégâts des autres

18.323



Date

Mardi 13 novembre 2018

Lieu

Restaurant de l'Hôtel de Ville
Salle à l'étage
Grand'Rue 14
CH-1462 Yvonand VD
Tél. +41 (0)24 430 11 51

Public

Collaborateur-trice-s d'organismes agricoles, autorités et représentant-e-s des milieux de la faune et de la chasse et toute personne intéressée ayant une fonction de «multiplicateur de l'information».

Responsable

Michel Amaudruz, AGRIDEA

Contexte

Influencée par des conditions plus favorables, la présence de la faune sauvage sur les surfaces fourragères augmente. Les agriculteurs sont confrontés tant aux jeunes faons et lièvres cachés dans les prairies au moment de la fauche, qu'aux dégâts, souvent répétitifs, des sangliers, cerfs et blaireaux, sur prairies, pâturages et cultures de maïs.

Objectifs

- Faire le point sur la présence de la faune sauvage en Suisse romande.

En mettant l'accent sur le cas du sanglier :

- Visualiser les dégâts de la faune et leur importance sur les prairies, pâturages, maïs concernés.
- Connaître le mode de vie de ces animaux et les mesures de prévention possibles.
- Prendre connaissance de diverses situations et discuter des solutions possibles pour réparer des dégâts sur prairies et pâturages.
- Partager son expérience dans le cadre d'échanges entre les acteurs impliqués.

Méthodes

Présentations, échanges, discussions en salle et sur une prairie.

Remarques

- Partenaires : ADCF, OFEV, Services de la faune et de la chasse, Diana.
- **Le cours se déroule en partie à l'extérieur et par tous les temps. Prenez les équipements nécessaires, habits chauds, grand parapluie, bottes, etc.**
- Participation limitée à 60 personnes.

Programme détaillé

Mardi 13 novembre 2018

Dès

08h30 Accueil, café, croissants

09h00 Salutations, buts et déroulement de la journée

Michel Amaudruz
AGRIDEA-ADCF
michel.amaudruz@agridea.ch

Informations générales sur la situation de la grande faune en Suisse

09h10 La grande faune en Suisse : réglementations et aperçu des problèmes posés aux surfaces fourragères

Questions-Discussions

Claudine Winter, OFEV-Section
Faune sauvage et biodiversité
en forêt
claudine.winter@bafu.admin.ch

Sauver les uns ...Les faons dans les prairies avant la fauche

09h45 Repérage et sauvetage des faons avant la fauche des prairies à faner

Questions-Discussions

Raymond Bourguignon, FSVD
Commission «formation et tir»
rayboubou@bluewin.ch

10h15 Pause

Gérer les dégâts des autres ...Les sangliers dans les prairies et pâturages

10h30 Situation et gestion du sanglier dans les cantons

- Vaud - Eléments clés du plan de gestion du sanglier 2017-2021
- Fribourg - Spécificités de la gestion du sanglier dans le canton
- Genève - Aspects particuliers d'un canton sans chasseur

Questions

Frédéric Hofmann
VD-DGE-BIODIV
frederic.hofmann@vd.ch
Denis Vallan, SFF- Secteur faune,
biodiversité, chasse et pêche
denis.vallan@fr.ch
Alain Rauss, DGAN-SBIO,
alain.rauss@etat.ge.ch

11h50 Discussion générale

Michel Amaudruz

12h15 Repas de midi à l'Hôtel de Ville d'Yvonand

13h30 Reprise

13h30 Rôle de la chasse et des chasseurs

- Besoins, contraintes, collaborations et coordinations

Questions - Discussion

Yves Mégroz, FSVD,
Commission «Grand Gibier»
yvesmegroz@bluewin.ch

13h55 Mesures préventives au niveau des exploitations (prairies, pâturages, maïs)

Questions - Discussion

Marc Obermann
spécialiste prévention dégâts
faune/cultures, FEET Genève
marc.obermann@bluewin.ch

Visite et discussion autour d'un cas concret dans le terrain

14h20 Déplacement sur une prairie/pâturage de la région



Visite à l'extérieur, quel que soit le temps, prévoir un équipement adapté aux conditions météo.

14h45 Présentation du cas et des mesures prises sur la parcelle

Exploitant de la parcelle

Pierre Henrioux, VD-DGE-BIODIV,
garde faune de la région
pierre.henrioux@vd.ch

Prévention : mesures possibles sur ce cas concret

Marc Oberman, Feet
marc.obermann@bluewin.ch

Expériences sur l'alpage du Mouret (FR)

Céline Vial-Magnin,
IAG Grangeneuve
Celine.vialmagnin@fr.ch

Taxation et indemnisation des dégâts (démarches administratives, méthode de taxation et autres éléments pris en compte)

François Roulier, agriculteur,
taxateur des dégâts,
Villars-Epeney VD
froulier@bluewin.ch

16h00 Discussion générale – Questions en suspens

Michel Amaudruz, AGRIDEA

16h30 Conclusion de la journée

16h45 Fin de la journée et retour à Yvonand

Informations pratiques

Inscription

Via [shop 18.323](http://shop.18.323) ou via cours@agridea.ch

Délai d'inscription

Lundi 5 novembre 2018

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

michel.amaudruz@agridea.ch

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

CHF 225.–/jour

Autres participant-e-s :

CHF 345.–/jour

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 45.– et **sont comprises dans le forfait**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Talon d'inscription

Cours 18.323
Journée herbagère ADCF-AGRIDEA 2018 – II
Mardi 13 novembre 2018

Nom :	Prénom :
Adresse :	NPA/Lieu :
Organisme :	Tél :
E-Mail :	

	Participation Repas de midi inclus	J'arriverai en transports publics	Je viendrai en voiture
13.11.2018	☐	☐	☐
☐ Je viens en voiture et dispose de places pour des passager-ère-s pour le déplacement sur la prairie.			

Co-voiturage :

En temps voulu, vous recevrez notre confirmation d'inscription, incluant la liste des participant-e-s avec leur adresse e-mail et leur numéro de téléphone.

Repas de midi :

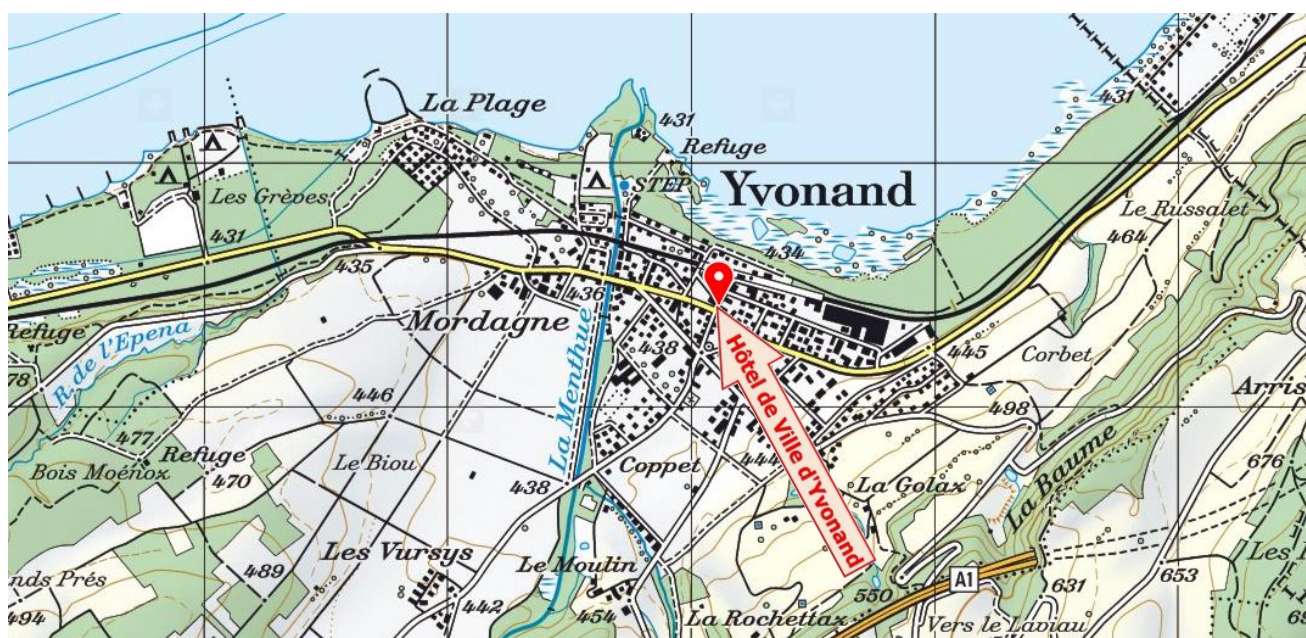
Sanglier au menu. Si ce menu devait vous poser un problème, merci de nous le communiquer par e-mail à cours@agridea.ch au plus tard 1 semaine avant le cours.

Inscription :

via [Shop 18.323](http://Shop.18.323), ou en complétant le talon d'inscription et en l'envoyant par e-mail à cours@agridea.ch ou par fax au +41 (0)21 617 02 61.

Plan

Restaurant de l'Hôtel de Ville, Grand'Rue 14, CH-1462 Yvonand VD, tél. 024 430 11 51. Le restaurant se trouve à environ 3 minutes à pied de la gare d'Yvonand.



Information aux personnes se déplaçant en transports publics

Horaires vers et d'Yvonand

Attention : ces destinations peuvent impliquer plusieurs changements de train.

Aller à Yvonand		
Départ		Arrivée
Genève	07h15	08h25
Lausanne	07h30	08h25
Fribourg	07h47	08h33
Sion	06h02	07h55
Neuchâtel	07h34	08h21
Bienne	07h16	08h21
Delémont	06h42	08h21
Berne	06h53	08h21

Retour d'Yvonand		
Départ	Arrivée	
17h03	18h40	Genève
17h03	17h03	Lausanne
16h55	17h43	Fribourg
17h03	18h57	Sion
17h03	17h50	Neuchâtel
17h03	18h15	Bienne
17h03	18h48	Delémont
17h03	18h47	Berne

Pour plus d'informations sur les horaires, veuillez consulter le site www.cff.ch.